



NOUVELLES DE VAL-JOLI

ACCUEIL

MUNICIPALITÉ

SERVICES AUX CITOYENS

LOISIRS ET CULTURE

ORGANISMES

CALENDRIER

NOUS JOINDRE



Liens rapides



Bulletin municipal



Collectes



Avis publics



Règlements

Un nouveau site internet pour mieux vous informer

La municipalité de Val-Joli vient de mettre en ligne un tout nouveau site internet qui permet au citoyen de retrouver facilement l'information recherchée. De nombreux formulaires en ligne y sont présents pour communiquer avec la municipalité. Rendez-vous au www.val-joli.ca pour le découvrir!

Si vous ne trouvez pas l'information, avisez-nous afin que l'on bonifie le contenu de notre site.

Par courriel: direction@val-joli.ca

NOUVELLES DE VAL-JOLI

Des changements à venir

Avec les récentes grèves de Postes Canada, il nous est presque impossible de vous faire parvenir à votre porte votre bulletin municipal préféré.

Nous allons donc en laisser des copies de disponibles au bureau municipal.

Abonnez-vous!

POUR ÊTRE AU COURANT DE TOUT, IL SUFFIT DE S'ABONNER!

Notre nouveau site internet vous permet d'être informé des nouveaux avis publics, des assemblées de consultation, de l'ordre du jour du conseil municipal, des nouvelles que l'on vient de publier, vous pouvez recevoir une info-lettre, le nouveau bulletin municipal. Il suffit de s'abonner, directement sur la page d'accueil de notre site internet! Cliquez sur l'enveloppe



Abonnez-vous

pour recevoir toute l'information par courriel:

- les avis publics
- le Bulletin municipal
- notre infolettre
- les ordres du jour des séances du conseil

Saviez-vous que vous pourriez le recevoir directement par courriel? Si vous êtes intéressés, contactez-nous au 819 845-7663, au poste 1 ou au poste 2, il nous fera plaisir de compléter votre inscription à notre liste de diffusion.

Prochaine réunion du Conseil
Le mardi, le 10 novembre
à 20h00



Élections municipales de Val-Joli 2025

À titre de président d'élection, je désire vous informer des prochaines étapes du processus électoral.

Suite à la fin de la période de mise en candidature le 3 octobre dernier, les personnes suivantes ont été élues sans opposition ;

Maire : Patrick Bernier

Conseiller du siège 2 : Guy St-Laurent

Conseiller du siège 4 : Raymond Côté

Conseiller du siège 5 : Jonathan Morin

Conseillère du siège 6 : Johanne Maurice

Ils ont tous été assermentés à nos bureaux, le 7 octobre dernier.

Élection

Il y aura une élection pour les postes suivants :

Poste de conseiller au siège numéro 1

- SYLVAIN CÔTÉ
- JOHANE PILOTTE

Poste de conseiller au siège numéro 3

- KARINE CHAMBERLAND
- MATHIEU GAUDREULT

La journée de vote par anticipation aura lieu le 26 octobre 2025 de 12 h à 20 h au même endroit.

La journée du scrutin se tiendra le 2 novembre 2025 de 10 h à 20 h à l'adresse suivante : 500, route 249, Val-Joli.

Informations supplémentaires

De plus, nous avons maintenant un ascenseur accessible pour les fauteuils roulants, assurant ainsi que toutes les personnes à mobilité réduite pourront facilement accéder au lieu du scrutin.



Josiane Perron,
Présidente d'élection



Mot de l'Inspecteur

par Dan Coutu



La visite des piscines résidentielles est présentement terminée.

Chaque propriété qui a une piscine a été visitée selon nos registres. Lors de la visite, je vous ai remis un avis indiquant les éléments conformes et non conformes de votre installation.

Un délai supplémentaire a été accordé par la Ministre des affaires municipales Geneviève Guilbault. Vous aurez donc une année pour corriger les éléments non conformes.

Veuillez m'aviser lorsque les éléments non conformes ont été corrigés:

par courriel: permis@val-joli.ca

par téléphone: 819 845-7663, poste 2

Abri d'auto

- Aucun permis requis
- un seul abri en façade.
- L'installation d'abri d'auto est permise entre le 15 octobre et le 15 avril.



INSCRIPTION BÉBÉ 2025 POLITIQUE D'AIDE À LA FAMILLE



Il est toujours temps d'inscrire votre enfant au programme de soutien financier aux jeunes familles. Nous vous demandons de vous inscrire avant le 15 janvier 2026.

Vous trouverez le formulaire sur le site de la municipalité à val-joli.ca. Téléchargez le ou faite votre inscription en ligne.



Avis public du scrutin

Municipalité : VAL-JOLI

Date du scrutin : 2025-11-02

Par cet avis public, JOSIANE PERRON, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs inscrits sur la liste électorale municipale.

1. Un scrutin sera tenu.
2. Voici les personnes candidates aux divers postes.

Poste de conseiller au siège numéro 1

- SYLVAIN CÔTÉ
- JOHANE PILOTTE

Poste de conseiller au siège numéro 3

- KARINE CHAMBERLAND
- MATHIEU GAUDREAU

3. Vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates, aux heures et aux lieux ci-dessous.

Jour du scrutin : **Dimanche 2 NOVEMBRE 2025, de 10 h à 20 h**

Pour les sections de vote : 1 À 3 Lieu : 500, ROUTE 249 À VAL-JOLI

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 26 OCTOBRE 2025 de 12 h à 20 h**

Pour les sections de vote : 1 À 3 Lieu : 500 ROUTE 249, VAL-JOLI

4. Le recensement des votes aura lieu le 2 novembre 2025 à 20h00 à l'adresse suivante : 500, route 249, Val-Joli.

5. Vous pouvez joindre la présidente à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Présidente d'élection

Adresse : 500, route 249, Val-Joli

Téléphone : 819 845-7663 poste 1

Signature

Josiane Perron

Présidente d'élection

Lieu Val-Joli Le : 8 octobre 2025



Projet pilote éco-centre

Il vous reste que 1 date !

Projet pilote pour l'année 2025

Connaissez-vous l'écocentre régional? Vous ne savez pas trop comment ça fonctionne?

Est-ce que c'est gratuit ou il faut payer?

Pour vous aider à connaître l'écocentre, le conseil municipal, en collaboration avec l'écocentre régional vous invite à venir porter vos objets et matières non valorisables acceptés GRATUITEMENT pendant les semaines suivantes :

- **19 au 22 novembre**

En dehors de ces dates, vous devrez déboursier le tarif habituel.

Vous devez présenter une preuve de résidence de Val-Joli.

L'écocentre est situé au 666, chemin Keenan, Canton de Melbourne. (aller par la route 249 vers St-François-Xavier de Brompton, après le pont, tourner sur le rang 2 et poursuivez, le rang 2 devient le chemin Keenan).

Matières non valorisables acceptées :

- MATELAS ET MEUBLES REMBOURRÉS
- BARDEAU D'ASPHALTE TRIÉ
- MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION NON VALORISABLES

Exemples : fenêtre, papier noir, bois avec métal ou plastique, gypse, laine isolante, vinyle, etc.



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU VAL-ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE VAL-JOLI

AVIS PUBLIC

(concernant le rôle d'évaluation foncière de la Municipalité de Val-Joli)

Avis est par les présentes donné que le rôle triennal d'évaluation foncière de la **Municipalité de Val-Joli** sera, en 2026 en vigueur pour son troisième exercice financier, et que toute personne peut en prendre connaissance à mon bureau, durant les heures d'affaires régulières.

Conformément aux dispositions de l'Article 74.1 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de cette loi au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de la loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la loi, ou au cours de l'exercice suivant;
- être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :

MRC du Val-Saint-François
910, Montée du Parc C.P. 3160
Richmond, Québec, J0B 2H0

- être faire sur le **formulaire prescrit** à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement 2003-03 de la **MRC du Val-Saint-François** et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné à Val-Joli, le 23 septembre 2025.

Marie-Céline Corbeil
Directrice générale et greffière trésorière

Emploi d'été 2025

Merci!

La municipalité de Val-Joli souhaite souligner le travail effectué par nos employés saisonniers pour la saison.

Merci à **Richèle Laforest** qui, malgré un horaire bien chargé, a pris soin de nos aménagements paysagers au bureau municipal et au parc Floral. Les conditions n'étaient pas faciles, il a fait chaud et on a eu peu de pluie. Malgré tout, nos aménagements étaient beaux et bien fleuris.

Charles-Antoine Boisvert a complété sa deuxième année à titre d'employé étudiant à la voirie. On l'a aperçu tout l'été au volant du Kubota pour faire un bel entretien des parcs. Il a aussi amélioré sa technique de coupe-bordure et il a aidé nos responsables de la voirie lors des travaux. Merci Charles-Antoine et bonne chance dans tes projets!

Nous avons aussi accueilli dans nos rangs une petite boule d'énergie, prête à tout et de bonne humeur pour le programme Trio Desjardins, il s'agit de **Kélia Scrosati-Racine**. On peut dire qu'elle a touché à tout, de la peinture, la tondeuse, l'aménagement paysager, le classement au bureau municipal et autres. Nous l'avons aussi beaucoup apprécié. Son seul défaut? Elle est trop en demande! Bonne chance Kélia, on espère te revoir bientôt.



Collecte de feuilles mortes

La prochaine collecte des feuilles mortes se déroulera jusqu'au 3 novembre au garage municipal.

Veuillez mettre vos feuilles dans un sac en papier biodégradable pour en faciliter la disposition, vous pouvez vous procurer gratuitement des sacs à la Municipalité (quantité limitée).



Hôtel de ville :

Téléphone : 819 845-7663

Marie-Céline Corbeil, dir., P.3, direction@val-joli.ca

Dan Coutu, Urbanisme, P.2, permis@val-joli.ca

Josiane Perron, adj., P.1, secretariat@val-joli.ca,

Pier Lacasse, resp. voirie, P.4, voirie@val-joli.ca

Membres du conseil :

Maire : Patrick Bernier, P.5
mairie@val-joli.ca

Siège 1 : en élection
Siège 2 : Guy St-Laurent
Siège 3 : en élection
Siège 4 : Raymond Côté
Siège 5 : Jonathan Morin
Siège 6 : Johanne Maurice

Municipalité de Val-Joli
500, Route 249
Val-Joli (QC) J1S 0E8



LUNDI AU JEUDI DE 8H30-12H, 13H-16H30
VENDREDI DE 8H30 À 12H

Pour toutes plaintes concernant les animaux :
SPA de l'Estrie : 819 821-4727



@municipalitevaljoli